



## Achat d'un appartement comprenant 2 lots pour division

-----  
Par Michael1883

Bonjour,

je suis sur le point d'acheter un appartement qui comprend 2 Lots sur le titre de propriété.

Le propriétaire actuel avait acheté à l'époque 2 appartements juridiquement distincts pour les regrouper en 1 seul. Côté partie commune, les 2 portes palières permettant l'entrée dans les 2 ex appartements sont toujours existantes, seul l'aménagement intérieur devra être remis comme à l'initial afin de séparer complètement les 2 biens ainsi que l'installation d'un compteur individuel ENEDIS dans l'un d'eux.

Je souhaiterais savoir s'il me faut malgré tout demander une autorisation de travaux préalable à la mairie pour rediviser les biens initialement séparés juridiquement.

En vous remerciant d'avance pour vos retours précieux

Cdt  
Michael